

VALIDATION

INSTITUT NATIONAL
de PLONGÉE PROFESSIONNELLE

Port de la Pointe Rouge

Entrée n°3 - BP 157

MARSEILLE CEDEX 08

Tél. 0 496 140 940

Fax 04 91 73 83 01

Date

4 / MARS 2003

Domicile du titulaire

Le Prévence 22 Avenue de la Lombe
41250 Francon les Bains

Le Directeur de l'INPP

~~PAUL GAVARRY~~

Date

--	--	--	--

Domicile du titulaire

Le Directeur de l'INPP

INPP/IDU COMMERCE 91 94 08 88

Le présent certificat devra être présenté sur demande des membres des corps de contrôle chargés de surveiller les conditions de travail en milieu hyperbare.
(Décret n° 90-277 du 28 mars 1990. - Arrêté du 28 janvier 1991.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

SECRETARIAT D'ÉTAT À LA MER

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'HYPERBARIE



Mention : B

Classe : II

CERTIFICAT n° EQ/INPP - 539/98